Empreinte carbone des viandes : le point sur la question

8 novembre 2011

Une étude de l'Institut de l'Elevage [http://www.inst-elevage.asso.fr/IMG/pdf_CR_1133005-emiss_GES_conso_erng_bov-ov_franc.pdf – ce lien n'est plus valide] apporte une évaluation des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie en élevage bovin et ovin, fondée sur le fonctionnement des élevages français. La première partie présente une analyse bibliographique tandis que dans la deuxième, une méthode de calcul des émissions appelée GES'TIM est proposée.

Les évaluations conduites sur les systèmes **bovins** viande mettent en évidence une **empreinte carbone** moyenne nette (**incluant le stockage de carbone) comprise entre 7,6 kg et 8,5 CO2/kg de viande**. En systèmes spécialisés **ovins** viande, l'empreinte carbone moyenne nette est comprise **entre 6,7 et 6,9 kg CO2/kg**. La **prise en compte du stockage de carbone** par les prairies représente un atout considérable pour les filières herbivores. Selon la part de prairie dans le système de production, le stockage de carbone **permet de compenser de 15% à 100% des émissions totales de GES de l'élevage.**